 Institut de Formation aux Professions de Santé CHD Vendée	IFPS-FT049	IFAS-Programme de formation en Parcours complet en vue de l'obtention du Diplôme d'Etat Aide-soignant Fiche RNCP 40692 - DE-Aide-Soignant	Signature de l'approbateur Eric BODIN Directeur IFPS Le 03/04/2026
	Version B		
	Page 1/6		

La version électronique fait foi

MODALITES DE SELECTION ET PREREQUIS


La formation conduisant au diplôme d'État (en parcours complet) est accessible sans condition de diplôme. Le candidat doit être âgé de 17 ans au moins à la date d'entrée en formation.

- **Par la voie de la sélection réalisée par un jury** sur la base de l'étude d'un dossier (lettre de motivation, CV, document manuscrit) et d'un entretien de 15 à 20 minutes destiné à apprécier les qualités humaines et relationnelles du candidat et son projet professionnel.
- **Par la voie directe** : sont dispensés de l'épreuve de sélection, les agents des services hospitaliers qualifiés de la fonction publique hospitalière et les agents de service respectant les critères identifiés à l'article 11 de l'arrêté du 12 avril 2021.
- Processus de sélection : le calendrier, le dossier d'inscription ainsi que toutes informations complémentaires sont disponibles sur le site internet www.ifps-vendee.fr

Les attendus et critères nationaux, pouvant être vérifiés dans un cadre scolaire, professionnel, associatif ou autre sont les suivants :

Attendus	Critères
Intérêt pour le domaine de l'accompagnement et de l'aide à la personne notamment en situation de vulnérabilité	Connaissances dans le domaine sanitaire, médico-social, social ou sociétal
Qualités humaines et capacités relationnelles	Aptitude à faire preuve d'attention à l'autre, d'écoute et d'ouverture d'esprit
	Aptitude à entrer en relation avec une personne et à communiquer
	Aptitude à collaborer et à travailler en équipe
Aptitudes en matière d'expression écrite, orale	Maîtrise du français et du langage écrit et oral
	Pratique des outils numériques
Capacités d'analyse et maîtrise des bases de l'arithmétique	Aptitude à élaborer un raisonnement logique à partir de connaissances et de recherches fiables
	Maîtrise des bases de calcul et des unités de mesure
Capacités organisationnelles	Aptitudes d'observation, à s'organiser, à prioriser les activités, autonomie dans le travail

Ces critères permettent d'explorer la motivation du candidat au métier d'aide-soignant et ses 3 missions principales : accompagner la personne dans les activités de sa vie quotidienne et sociale dans le respect de son projet de vie, collaborer au projet de soins personnalisé dans son champ de compétences et contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel

	IFPS-FT049	IFAS-Programme de formation en Parcours complet en vue de l'obtention du Diplôme d'Etat Aide-soignant Fiche RNCP 40692 - DE-Aide-Soignant	Signature de l'approbateur Eric BODIN Directeur IFPS Le 03/04/2026
	Version B		
	Page 2/6		

La version électronique fait foi

CAPACITE D'ACCUEIL

La formation est agréée pour un effectif de 70 élèves hors effectif apprentissage. Un minimum de 20% des places est réservé aux agents des services hospitaliers qualifiés de la fonction publique hospitalière et les agents de service sous conditions.

La rentrée est fixée 1^{ière} ou 2^{ième} semaine de janvier de l'année de sélection (selon accord conjoint de l'Agence régionale de santé et du Conseil régional).

ALTERNANCE (apprentissage : contrat de professionnalisation)


Le parcours de formation peut être réalisé dans le cadre d'un contrat d'apprentissage – sous réserve de trouver un employeur et du nombre de candidats.

Pour tout renseignement, vous pouvez consulter le site internet du CFA partenaire : <https://www.ifso-asso.org/le-contrat-dapprentissage-a-lifso/>

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Au regard de l'arrêté du 10 juin 2021, la formation vise la professionnalisation par la validation de 11 compétences professionnelles réparties sur 5 blocs de compétences.

Bloc 1 / Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale	1/ Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires 2/ Identifier les situations à risques lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer
Bloc 2 / Evaluer l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration	3/ Evaluer l'état clinique d'une personne à tous les âges de la vie pour adapter sa prise en soins 4/ Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne 5/ Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation
Bloc 3 / Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants	6/ Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage 7/ Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels
Bloc 4 / Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention	8/ Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptés en prenant en compte la prévention des risques associés 9/ Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités

	IFPS-FT049	IFAS-Programme de formation en Parcours complet en vue de l'obtention du Diplôme d'Etat Aide-soignant Fiche RNCP 40692 - DE-Aide-Soignant	Signature de l'approbateur Eric BODIN Directeur IFPS Le 03/04/2026
	Version B		
	Page 3/6		


La version électronique fait foi

Bloc 5 / Travail en équipe pluriprofessionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques	10/ Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités 11/ Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluriprofessionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité/gestion des risques
--	---

CONTENU DE LA FORMATION

Au travers des blocs de compétences, le référentiel de formation organise la formation théorique autour de 10 modules ainsi que d'un dispositif d'accompagnement des apprenants.

Accompagnement pédagogique individualisé (API)	35h (dans les 3 premiers mois de formation)
Suivi pédagogique individualisé des apprenants	7 h (réparties tout au long de la formation)
Travaux personnels guidés (TPG)	35h (réparties au sein des différents modules)
MODULE 1. Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale	147 h
MODULE 2. Repérage et prévention des situations à risque	21 h
MODULE 3. Evaluation de l'état clinique d'une personne	77 h
MODULE 4. Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement	182 h
MODULE 5. Accompagnement de la mobilité de la personne aidée	35 h
MODULE 6. Relation et communication avec les personnes et leur entourage	70 h
MODULE 7. Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs	21 h
MODULE 8. Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés	35 h
MODULE 9. Traitement des informations	35 h
MODULE 10. Travail en équipe pluriprofessionnelle, qualité et gestion des risques	70 h

	IFPS-FT049	IFAS-Programme de formation en Parcours complet en vue de l'obtention du Diplôme d'Etat Aide-soignant Fiche RNCP 40692 - DE-Aide-Soignant	Signature de l'approbateur Eric BODIN Directeur IFPS Le 03/04/2026
	Version B		
	Page 4/6		

La version électronique fait foi

Pour les parcours partiels : Se référer au tableau Equivalences de compétences et allègement de formation.

Organisation de la formation clinique :

4 périodes de stage en milieu professionnel sont à réaliser : 3 stages de 5 semaines et 1 stage de 7 semaines en fin de formation.

Le parcours de stage comprend au moins une période auprès de personnes en situation de handicap physique ou psychique et une période auprès de personnes âgées.

DUREE DE LA FORMATION

1 an de formation en alternance, soit 44 semaines (1540 heures) :

- Enseignement théorique en Institut de formation : 22 semaines soit 770h
- Enseignement en stage clinique : 22 semaines soit 770h

MODALITES PEDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques :

- Accompagnement et suivi pédagogique individualisé
- Cours magistraux
- Pratiques en situations simulées
- Ateliers d'Ergonomie,
- Travaux de groupe : étude de cas, démarches cliniques, retours d'expérience, projets transversaux.

Moyens humains :


- Une équipe de formateurs permanents, tous formés à la simulation
- Des intervenants extérieurs, experts dans leur domaine complètent l'équipe.

Moyens matériel : salles d'enseignement, salle TP avec matériel spécifique pour AFGSU, plateforme numérique, centre de documentation et information.

MODALITES D'EVALUATION

Contrôle continu, à partir d'étude de situation ou en pratique simulée, les évaluations peuvent se faire de manière individuelle ou en groupe, à l'écrit ou à l'oral, en présentiel ou en distanciel.

Pour chaque période de stage, évaluation de chaque compétence.

 Institut de Formation aux Professions de Santé CHD Vendée	IFPS-FT049	IFAS-Programme de formation en Parcours complet en vue de l'obtention du Diplôme d'Etat Aide-soignant Fiche RNCP 40692 - DE-Aide-Soignant	Signature de l'approbateur Eric BODIN Directeur IFPS Le 03/04/2026
	Version B		
	Page 5/6		

La version électronique fait foi

Blocs de compétences	Modules	Modalités d'évaluation
Bloc 1 - Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale	MODULE 1. Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etude de situation ▪ Evaluation des compétences en milieu professionnel
	MODULE 2. Repérage et prévention des situations à risque	
Bloc 2 - Evaluer l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration	MODULE 3. Evaluation de l'état clinique d'une personne	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etude de situation en lien avec les modules 3 et 4 ▪ Evaluation comportant une pratique simulée en lien avec le module 5 ▪ Evaluation des compétences en milieu professionnel ▪ Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2
	MODULE 4. Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement	
	MODULE 5. Accompagnement de la mobilité de la personne aidée	
Bloc 3 - Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants	MODULE 6. Relation et communication avec les personnes et leur entourage	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etude de situations relationnelles pouvant comporter une pratique simulée ▪ Evaluation des compétences en milieu professionnel
	MODULE 7. Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs	
Bloc 4 - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention	MODULE 8. Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Evaluation à partir d'une situation d'hygiène identifiée en milieu professionnel ▪ Evaluation des compétences en milieu professionnel
Bloc 5 - Travail en équipe pluriprofessionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques	MODULE 9. Traitement des informations	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etude de situation pouvant comporter une pratique simulée ▪ Evaluation des compétences en milieu professionnel


CERTIFICATION

Le diplôme d'Etat d'aide-soignant est délivré par la DREETS à l'issue du jury de délibération sous réserve de la validation des 5 blocs de compétences acquis en formation théorique et clinique.

PERSPECTIVES APRES LE DIPLOME

Débouchés : Exercice en secteur hospitalier ou extrahospitalier, dans le secteur public ou privé, en secteur social ou médico-social.

Suites parcours professionnel : Formation en soins infirmiers, formation d'auxiliaire de puériculture avec un allègement de formation et formation accompagnant éducatif et social.

	IFPS-FT049	IFAS-Programme de formation en Parcours complet en vue de l'obtention du Diplôme d'Etat Aide-soignant Fiche RNCP 40692 - DE-Aide-Soignant	Signature de l'approbateur Eric BODIN Directeur IFPS Le 03/04/2026
	Version B		
	Page 6/6		

La version électronique fait foi

MODALITES DE FINANCEMENT (sous réserve de modification - consultable sur le site internet www.ifps-vendee.fr)

▪ **Pour les apprenants en poursuite de scolarité et les demandeurs d'emploi :**

- La formation d'aide-soignant est financée par le Conseil régional des Pays de la Loire.

▪ **Pour les personnes autres que celles en recherche d'emploi ou en poursuite de scolarité :**

- Les coûts pédagogiques ne sont pas pris en charge par la Région et relèvent, soit de dispositifs gérés par les employeurs, soit par l'étudiant lui-même (se référer au site internet de l'institut). Pour les élèves concernés par l'une de ces situations, le coût de la formation, en cursus complet est consultable sur le site internet de l'institut.

Compte tenu des délais d'instruction des dossiers de financement, les demandes de prise en charge des coûts de formation doivent être faites au plus tôt, dès l'inscription à la sélection (à voir avec l'employeur).

- **Délai de carence :** La Région des Pays de la Loire intervient pour le financement des coûts pédagogiques des apprenants réalisant deux formations sanitaires et sociales de même niveau sous réserve qu'un délai de carence de deux ans minimums soit constaté entre le terme de la formation sanitaire et sociale précédente et la date d'entrée dans la nouvelle formation.

INDICATEURS DE PERFORMANCE

Promotion 2025 :

Taux de réussite 2025 : 88 %

Taux de satisfaction de l'année de formation : 100 %

Promotion 2024 :

Taux de réussite 2024 : 87.50 %

Taux de satisfaction de l'année de formation : 100 %

Taux d'insertion dans le métier : 86 %

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Conformément à la Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap, l'IFAS a la capacité de proposer en interne des aménagements d'étude. Un référent Handicap est à votre écoute : Mme Nathalie FRIOUX : nathalie.landreau@ght85.fr

CONTACT UTILE

Pour toute information administrative : ifas@ifps.vendee.fr

Accueil téléphonique : 02 51 36 65 50

Site internet : www.ifps-vendee.fr

Adresse postale : Institut de Formation aux Professions de santé - 33 rue du Maréchal Koenig – B.P. 652 85016 LA ROCHE SUR YON CEDEX